

5. ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Madame Le Maire rappelle que cette démarche d'admission en non-valeur autorise le percepteur à arrêter les recherches visant à faire payer les débiteurs de factures non acquittées.

- Budget assainissement :

Montant proposé en admission en non-valeur : 60€ (particuliers décédés et dont les recherches restent inabouties).

Vote pour 14 + 1

- Budget communal :

Montant proposé en admission en non-valeur : 16.40€ (montant inférieur au seuil et insuffisance de l'actif suite à cessation d'activité).

Vote pour 14 + 1

6. VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE)

La valorisation des certificats d'économie d'énergie est gérée par le SDES si le conseil municipal lui en confie la gestion. A la suite de travaux d'efficacité énergétique réalisés par la commune une aide financière peut être attribuée après étude du dossier par le SDES.

Vote pour 14 + 1

7. TRANSFERT DES CEE EN ECLAIRAGE PUBLIC

Il est proposé de transférer les CEE relatifs aux travaux réalisés sur l'éclairage public avec une amélioration de la performance énergétique au SDES dans l'objectif d'obtenir une aide financière.

Vote pour 14 + 1

II. URBANISME, FONCIER, ENVIRONNEMENT

1. COMPTE RENDU DE LA COMMISSION COMMUNALE ENVIRONNEMENT

1) Sécurisation d'Épernay

La commission propose de renouveler l'opération d'installation de séparateurs de voie sur la route départementale 912 pour réduire la vitesse dans le bourg et de les disposer de la mi-mai à fin octobre. 12 barrières en bois de l'EPIC Cœur de Chartreuse sont disponibles à Entre 2 Guiers. Un devis pour leur transport est demandé à l'entreprise BRON. Selon la disponibilité des barrières en période hivernale, il pourrait-être envisagé de les utiliser sur les parkings (coop / foyer de fond) si cela ne gêne pas le déneigement.

Le conseil municipal acte la mise en place de ces barrières au plus tôt et jusqu'à fin octobre.

- Aménagement des Perrets : des réflexions sont en cours pour sécuriser la circulation des piétons et vélos au niveau des Perrets.

2) Atribus

- Un dossier de consultation est en cours d'élaboration avec dessin des plans. La possibilité de les faire fabriquer par une école, type lycée professionnel du Nivolet est examinée.

Arrêt des Perrets à la montée : Il est nécessaire de contacter le conseil départemental pour discuter des différentes hypothèses émises par la commission pour sécuriser le secteur (y compris passage piétons)

3) Bassins

- Le fichier des bassins est complété (hormis pour les tailles de raccord)
15 bassins munis de robinet pourraient être équipés de bouton-poussoir de façon à disposer de l'eau toute l'année, même lorsque les bassins sont fermés par injonction préfectorale lors d'épisodes de sécheresse, et éviter le gaspillage d'eau. Ce sujet fait débat au sein du conseil municipal : pourquoi équiper certains bassins et pas les autres, pourquoi ne pas laisser couler l'eau, pourquoi ne pas mettre un simple robinet, comment gérer les disparités...
 - A proposer au vote du prochain CM

4) Éclairage public

Afin d'alimenter la réflexion sur l'éclairage public un devis a été demandé à QB élec pour équiper 1 lampadaire de panneaux solaires : 3000€

A comparer avec abonnement + consommation actuelle.

La solution d'installation d'horloges astronomiques est également regardée.

Il conviendrait de réaliser un audit du système actuel et d'établir des pistes de progression vers une meilleure performance énergétique.

Il y aurait la possibilité d'obtenir des fonds grâce au PNRC, SDES (Service de la donnée et des études statistiques : système d'observation socio-économique et statistique en matière d'énergie, d'environnement entre autres, en liaison avec les institutions nationales, européennes et internationales intéressées.), le CEP (conseil d'énergie partagée), la région.

Les aides possibles :

- SDES financerait 40% d'un audit sur l'éclairage (coût : entre 2000 et 4000€).
- SDES + parc+ région pourraient financer jusqu'à 80% des travaux (qui peuvent s'échelonner sur plusieurs années). Plafond du parc 15000€

Cahier des charges pour subvention du parc : suivi énergétique (par audit ou en interne) / participation de 2 élus aux formation visio du parc (fin mai début juin) / réflexion sur extinction des lumières / communication auprès des habitants / délibération

Possibilité de rencontrer Sophie Roy, chargée de mission au PNRC sur la sobriété énergétique, pour nous guider dans le démarrage.

Possibilité de rencontrer d'autres communes pour profiter de leur retour d'expérience : Saint-Laurent du Pont : travail avec les écoles + annonce d'un test d'extinction + retour fait par les habitants. / SPC et SPE : conseil de hameaux / autres communes : font et voient ensuite les retours
La commission privilégie la 3° solution.

5) Voies sans issue

La commission propose :

- de mettre un panneau à l'entrée de chaque route sans issue (Les Teppaz, Les Gandys, La Réduire (existant), Le Grand Carroz, Les Minets, Tencovaz. (Inutile pour Les Bessons) ;
- de mettre un panneau Parking (bleu) sur tous les parkings situés en aval des hameaux ;
- de rajouter un panneau « Epernay » aux entrées du Bourg (en bois comme les autres hameaux) ;
- Il est prévu de faire une commande de panneaux en même temps que les panneaux des noms de rues à la suite de la démarche d'adressage. La question se pose de la possibilité d'une commande anticipée.

6) Sur-fréquentation de la réserve des Hauts de Chartreuse

- la réserve n'est pas sur le territoire d'Entremont puisque la limite communale se situe en haut des falaises. Cependant le départ des randonneurs se fait principalement depuis la Plagne.
- Augmenter la capacité de parkings en proposant différentes zones pour garer sa voiture : possibilité de matérialiser un cheminement à partir du parking de la station du Granier : chemin entre station et Tencovaz , chemin entre Tencovaz et la Grennery > déjà fléché : manque un panneau au départ du parking + un au niveau de la cabane de location + un au niveau de l'antenne au-dessus de la Grennery (en réflexion avec Emmanuel Heyrman 4C / Catherine Ballestra du PNRC) + remettre qq gros cailloux dans l'Aileret pour traverser, 2 panneaux refermer la porte derrière vous pour pré piste alpin.
- Annoncer de façon esthétique et temporaire les 3 ou 4 parkings permettant d'atteindre la Plagne ou les Hauts de Chartreuse : parking familial à la Plagne, parking pour les sportifs à la station du Granier ou centre d'Epernay (2)

7) Épaves

- Aux Curialets sur une parcelle privée. Le propriétaire de la voiture a appelé un épaviste.
- A la Réduire sur terrain privé, dont une partie est en cours de vente.
- A la Coche sur terrain privé, le propriétaire n'est pas joignable.
- A la Ménardière
- Aux Derbetemps, a priori voiture à vendre.

8) Toilettes sèches :

- La 4C propose de mutualiser la location de toilettes sèches mobiles
- La commune doit se prononcer sur le besoin : 1 La Plagne et 1 le Désert.

9) 5G

Dans un futur proche, des antennes pourraient être posées.

A quoi sert la 5G ?

- Pour objets connectés
- Pour l'accès à internet la 4G suffit
- Elle sert aux entreprises qui ont beaucoup de données à faire passer en même temps
 - Demander un moratoire si ça arrive ? refus ?
 - Prendre position en CM pour refuser que les opérateurs installent des antennes : à délibérer au prochain conseil municipal.

10) Autres points :

Dans un but de réduction des coûts, des conseillers proposent de réaliser la peinture des emplacements de parking. Un essai et une comparaison des coûts seront faits.

2. DETERMINATION DES DATES DE MISE EN PLACE DES CHICANES DANS LE BOURG

Cf supra, compte-rendu de la commission environnement.

III. TOURISME, AGRICULTURE, FORET

1. COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TOURISME 4C

- Point sur l'EPIC :

La 4C souhaite établir un plan de redressement avec la sollicitation de Savoie station Ingénieries Tourisme

- Point espace nordique des Entremont pour cet hiver

92 jours d'ouverture (67 j ; en moyenne pour les autres saisons)
CA 188460€ dont 100351 liés aux badges

Montant des dépenses 95214 € (mais des factures restent à payer non prises en compte dans ce montant)

Demande pour que la réciprocité des forfaits Isère et Savoie soit faite sur les stations de Chartreuse, hors département choisi, soit plus lisible et actée. (C'est faisable)

- Point site de Saint Même : mise à disposition du Snack.

A été retenue la SARL auberge du Grand Som de Sébastien Roux.

Création d'un comité du site réunissant différents acteurs : habitants, ONF, PNRC, CD= positif

Mobilisation des communes sur la gestion des sentiers inscrits au PDIPR + schéma d'accueil camping-car

Identifier un référent par commune pour les sentiers : Jean Luc Besson et Stéphanie Breyton.

Id pour schéma d'accueil camping-car : Claude Chêne.

Recensement besoin toilette sèche en location + entretien régulier pour les périodes de forte affluence. : 2 demandes avec compléments d'information concernant la pose.

IV. PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES SOCIALES, MUSEE

1. APPROBATION DE LA DELIBERATION D'INSTAURATION DES MODALITES D'APPLICATION DU TEMPS PARTIEL

Délibération fixant les modalités d'application du temps partiel des agents de la commune et rappelant les 2 temps partiels possibles ainsi que les conditions d'application :

- Temps partiel sur autorisation : au bon vouloir de la collectivité
- Temps partiel de droit : à l'occasion d'évènements familiaux (naissance, adoption...)
-

Vote pour 14 + 1

2. APPROBATION DE LA DELIBERATION D'INSTAURATION DES MODALITES D'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS DE LA COMMUNE

Délibération fixant les modalités d'organisation du temps de travail des agents de la commune en rappelant les règles générales de droit et détaillant pour chaque service ou filière les temps de travail effectifs.

Vote pour 14 + 1

3. APPROBATION DE LA DELIBERATION D'INSTAURATION DE LA JOURNEE DE SOLIDARITE

Délibération expliquant les modalités administratives s'imposant aux agents de la commune quant à la journée de solidarité qui permet d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées et handicapées.

Vote pour 14 + 1

4. APPROBATION DE LA DELIBERATION D'INSTAURATION DES AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCES

Délibération reprenant les principaux évènements familiaux ouvrant droit à des jours de congés exceptionnels pour les agents de la commune, et le nombre de jours pouvant être accordés.

Vote pour 14 + 1

5. APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Délibération approuvant le règlement intérieur applicable aux agents de la commune. Ce règlement a été approuvé par le comité technique et CHSCT du centre de gestion en avril 2021.

Vote pour 14 + 1

6. MUSEE : APPROBATION CONVENTION STAGIAIRE

Après un désistement de la stagiaire sélectionnée lors du conseil municipal du 1^{er} mars 2021, une nouvelle candidate a été reçue dans la perspective d'un stage de juin à août 2021. Ayant donné entière satisfaction, sa candidature est retenue, une convention sera signée entre l'Université de Savoie Mont Blanc et la commune. Sa gratification sera plafonnée à 591€ par mois.

Vote pour 14 + 1

7. COMPTE RENDU DE LA REUNION PETITE ENFANCE

La commission est toujours en réflexion pour créer une micro-crèche ou multi-accueil sur la vallée. Il manque réellement de structures de garde. La commune de Saint Pierre d'Entremont Savoie propose des locaux dans son école ; l'académie a donné son accord. Pour cette solution temporaire, il faudra déménager la bibliothèque sur Saint Pierre d'Entremont Isère. Cette solution sera proposée à la 4C avec une ouverture prévisionnelle en septembre 2022. Cette solution pourrait accueillir environ 10 enfants quotidiennement et 2 ou 3 multi accueil (bébébus).

Ce projet constitue une solution temporaire dans l'attente d'une solution pérenne. Actuellement, les projets de structure d'accueil sont relativement bien subventionnés.

8. COMPTE RENDU DE LA COMMISSION COMMUNALE ECONOMIE

Face aux demandes croissantes de locaux pour installer des activités économiques la commission économie a dressé un état des lieux des locaux communaux. Les différents occupants seront rencontrés pour discuter des différentes possibilités de réorganisation possible.

9. SITUATION DES INFIRMIERS LIBERAUX DU SECTEUR DES ENTREMONT

Les infirmiers de Saint Pierre d'Entremont ont sollicité un rendez-vous en mairie pour envisager une éventuelle installation sur la commune. 2 locaux leur ont été proposés (salle du RAM et salle du Rochat). La réflexion est en cours.

V. TRAVAUX

1. AVANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ECOLE

L'installation du chauffage est terminée. Il reste cependant quelques réglages à faire.

Les VMC sont installées dans la classe du haut, le bureau de la directrice et la salle informatique.

L'entreprise isole les tuyaux des combles. Cette prestation doit se terminer fin mai. Une interruption du chantier aura lieu pour une reprise en juillet.

Les menuiseries seront réalisées avant le 15 août 2021. Un planning avec les entreprises sera établi prochainement.

2. AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA TOITURE DE L'EGLISE ET REFECTION INTERIEURE

La restauration de la toiture est finie. La réception des travaux a été faite. La gestion des sinistres est toujours en cours avec les assurances.

Néanmoins, la façade reste tâchée ; met-elle du temps à sécher ou restera-t-elle ainsi ?

L'entreprise de charpente Chardon alerte la commune sur l'état du pan Est de la toiture où de gros travaux sont à prévoir.

3. AUTRES

- Un RDV avec l'assurance aura lieu le 20 mai concernant les sinistres de l'hiver.

- Les travaux du réservoir d'eau potable (maîtrise d'ouvrage SIAEP) aux Rigauds ont repris ce jour, le 3 mai. La prochaine réunion de chantier aura lieu le mercredi 5 mai, sur place.
- STEP Epernay : l'entreprise devant réparer l'ouvrage de chasse des effluents ne peut pas intervenir avant septembre.

VI. QUESTIONS DIVERSES

1. ARTICLES POUR LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La cellule communication a envoyé la liste des articles aux élus.

2. RESULTAT DU CONCOURS « LOGO DE LA COMMUNE »

A la suite du vote des habitants, la proposition n°2 a remporté le concours. Avec une égalité entre le 2a et 2b, les élus ont voté la proposition 2b.

L'auteur de ce logo sera contacté prochainement.

3. ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES DE JUIN 2021

Nouvelle disposition pour ces élections : les assesseurs deviennent prioritaires, s'ils le souhaitent, pour se faire vacciner contre la Covid-19. Le tableau des créneaux horaires est soumis aux élus.

4. DIVERSES INFORMATIONS :

- Des guirlandes et luminaires ont été donnés par la commune de Courchevel à la commune par l'intermédiaire de Sandrine Pin qui est remerciée par le conseil municipal. Des remerciements seront envoyés ainsi qu'un cadeau.
- Adressage : un 1^{er} tableau récapitulatif d'un hameau a été envoyé à Mme GONZALES. Des élus se chargent de terminer les autres hameaux rapidement.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LE LUNDI 7 JUIN 2021 A 19H30

Levée de la séance à 22h30

Fait à Entremont le Vieux,
Le 10 mai 2021

Le Maire,
Anne LENFANT

